



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 21/10/2026

À Chambéry et dans l'agglomération, l'Anah accompagne l'amélioration de l'habitat

Pierre Cunéo, nouveau directeur général de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), s'est rendu à Chambéry le 21 octobre. À cette occasion, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry mettent en lumière les projets menés sur le territoire avec le soutien de l'Anah. Rénovation des logements, amélioration du cadre de vie et préservation du bâti existant : ces opérations témoignent d'un engagement partenarial au service des habitants et de la qualité de l'habitat.

L'ANAH, un partenaire de la rénovation de l'habitat

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) est un établissement public qui accompagne les propriétaires et les collectivités dans l'amélioration du parc privé de logements existants. Elle soutient notamment la rénovation énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et la lutte contre l'habitat indigne. Pour concrétiser ces objectifs, elle s'appuie sur une coopération étroite entre les services de l'État, les collectivités, les partenaires financiers les opérateurs et les professionnels du bâtiment. Le développement d'un réseau d'entreprises formées et qualifiées constitue un enjeu essentiel pour répondre aux besoins de rénovation sur le territoire, et pour garantir la qualité des travaux réalisés.

Une action coordonnée à l'échelle locale

Sur le territoire, Grand Chambéry déploie depuis plusieurs années Mon Pass'Rénov, un dispositif d'accompagnement des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique, en cohérence avec les orientations nationales de France Rénov. La communauté d'agglomération accompagne les propriétaires, les bailleurs et les copropriétés, de la définition du projet jusqu'à la réalisation des travaux, en lien avec les opérateurs spécialisés et les professionnels du bâtiment. Cette organisation repose sur la complémentarité des acteurs locaux et sur la coordination des interventions, afin de faciliter les démarches des ménages et de favoriser des rénovations performantes. La participation financière du Département de la Savoie, de Procvivis Savoie, d'Action Logement et de la Banque des Territoires est également mobilisée. Le conseil d'administration de l'Anah est présidé depuis octobre 2020 par Thierry Repentin, maire de Chambéry et président de Grand Chambéry.

Des réalisations au bénéfice des habitants

Plusieurs opérations illustrent les effets de cet accompagnement sur le territoire.

1. Le Bon Accueil



Livré en 2023, le Bon Accueil, situé avenue de la Boisse à Chambéry, est un centre d'hébergement d'urgence destiné principalement aux familles et géré par La Sasson. Portée par Cristal Habitat, cette opération a permis de réhabiliter entièrement un ancien hôtel et un bâtiment d'habitation pour regrouper 95 places, auparavant réparties dans des locaux inadaptés. Les travaux ont notamment intégré une rénovation thermique, une chaufferie à granulés de bois et des espaces accessibles et modulables, favorisant l'autonomie des familles et leur accompagnement social. Le coût total de l'opération s'élève à 2,76 millions d'euros TTC, dont 1,39 million d'euros de crédits d'humanisation de l'Anah.

Pour en savoir plus sur l'aide à l'humanisation : <https://www.anah.gouv.fr/action/missions/humanisation>

2. Le Paradis



Face à la gare de Chambéry, l'ensemble immobilier du Paradis constitue un projet de rénovation énergétique particulièrement complexe. Il regroupe 350 logements répartis entre plusieurs copropriétés, au sein d'une même unité bâtie construite sur trois périodes, présentant ainsi des caractéristiques architecturales différentes. La réhabilitation, nécessite de concilier les enjeux énergétiques et les exigences patrimoniales, avec un projet soumis à la validation de l'architecte des Bâtiments de France (ABF). Depuis 2021, un groupe de travail réunissant des copropriétaires s'est constitué pour faire avancer collectivement le projet, avec l'accompagnement de Grand Chambéry dans le cadre de Mon Pass'Rénov. Les conseillers de l'ASDER et d'Urbanis,

les juristes de l'ADIL, l'architecte conseil de la Ville et le CAUE apportent leur expertise aux côtés des collectivités.

2

3. Copropriétés place Saint-Léger



Place Saint-Léger, au cœur du centre historique de Chambéry, l'accompagnement de l'Anah s'inscrit dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre ancien. En 2023, une première phase de travaux d'urgence dans une copropriété a bénéficié d'une aide de l'Anah de 73 029 €, couvrant la totalité du montant HT des travaux éligibles de l'opération.

Trois nouveaux dossiers sont actuellement en cours d'instruction pour des travaux complémentaires prévus en 2026-2027 dans trois copropriétés (représentant 21 logements et trois commerces), pour un investissement total de 1,8 million d'euros TTC. Les interventions prévues comprennent notamment des reprises structurelles, la réfection des toitures et des façades ainsi que la rénovation des cages d'escalier. Ces travaux contribuent à préserver le patrimoine bâti, à améliorer la qualité des logements et à renforcer l'attractivité du centre-ville.

L'importance des relais locaux

Acteur historique de la transition énergétique en Savoie, l'Agence au service du défi énergétique (ASDER) déploie deux activités complémentaires : un centre de formation, l'École du bâtiment durable, et un service local de l'énergie labellisé France Rénov'. Depuis plus de 40 ans, ce dernier informe et conseille les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique et assure l'accueil du public pour l'ensemble de la Savoie grâce à un partenariat avec le Département et les collectivités locales. Sur l'agglomération, l'ASDER, en lien avec Urbanis, accompagne les propriétaires, les bailleurs et les copropriétés dans les différentes étapes de leur projet de rénovation, dans le cadre du dispositif Mon Pass'Rénov et des aides à la pierre de l'Anah gérés par Grand Chambéry.

L'association sensibilise également le grand public et les acteurs locaux grâce à des conférences, des webinaires et des visites de terrain. Avec son École du bâtiment durable, elle contribue parallèlement à la montée en compétences de la filière en formant les professionnels du bâtiment, les artisans et les futurs conseillers France Rénov' aux spécificités de la rénovation énergétique.

Poursuivre l'action en faveur d'un habitat de qualité

La rénovation du parc de logements existants constitue un enjeu important pour le territoire, tant pour améliorer les conditions de vie des habitants que pour accompagner la transition énergétique et préserver durablement le patrimoine bâti.

La Ville de Chambéry et Grand Chambéry entendent poursuivre leur mobilisation aux côtés de l'Anah et de l'ensemble des partenaires de l'habitat. La venue du directeur de l'Anah a constitué une occasion de partager le bilan des actions engagées, de valoriser les réalisations et d'échanger sur les besoins du territoire et les perspectives de coopération.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, 5,4 millions d'euros d'aides financières de l'Anah ont été attribuées sur le territoire.

L'ensemble des financements mobilisés par l'Anah pour le territoire ces 5 dernières années s'élève à 20,5 millions d'euros.

Mon Pass'Rénov sur le territoire de Grand Chambéry :

1500 logements rénovés énergétiquement depuis 2022 grâce à Mon Pass'Rénov

12,47 millions d'euros d'aides attribuées par l'Anah

2,96 millions d'euros d'aides attribuées par Grand Chambéry

Contacts presse :

Direction de la communication de la Ville de Chambéry
04 79 60 23 05 – relations-presse@mairie-chambery.fr

Direction de la communication de Grand Chambéry
04 79 96 87 35 – communication@grandchambery.fr